

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de la SEINE-MARITIME
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROUMARE

Séance du jeudi 24 juin 2021

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	16	19

Date de la convocation : 18 juin 2021

Date d'affichage de l'ordre du jour : 18 juin 2021

L'an deux-mil-vingt-et-un, le vingt-quatre juin à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en Salle polyvalente, en session ordinaire sur convocation en date du 18 juin 2021, sous la Présidence de Madame LELIÈVRE Josiane, Maire.

Présents : Madame BOULIER Claude, Monsieur BRUNG Michel, Monsieur COUILLER Jean-Paul, Monsieur DELAMARE Dominique, Monsieur GAUDICHON Vincent, Madame GUERZA Sylvie, Madame LECOQ Annie, Madame LELIÈVRE Josiane, Madame NÉE Amélie, Monsieur ORIENT Olivier, Madame OSMONT Marie-Claire, Madame PATENOTTE Isabelle, Monsieur POTHÉRAT Frédéric, Madame SAHUT Géraldine, Madame TALBOT Christine et Monsieur TOUTAIN Eric.

Absents excusés :

Madame BUQUET Jessica avait donné pouvoir à Madame SAHUT Géraldine
Monsieur CALTOT Daniel avait donné pouvoir à Monsieur COUILLER Jean-Paul
Monsieur ZEDDE Alain avait donné pouvoir à Madame TALBOT Christine.

Monsieur ORIENT Olivier a été nommé secrétaire de séance.

2021/52 – DEMANDE DE RÉTROCESSION DES COMMUNS DU LOTISSEMENT DU CLOS DES TILLEULS

La commune a reçu une demande de rétrocession des communs du lotissement du clos des tilleuls.

Après en avoir délibéré, et considérant que certains travaux de construction, notamment les clôtures des propriétés, sont inachevés, le Conseil Municipal REJETTE, à l'unanimité des membres présents ou représentés, la demande de rétrocession des communs du lotissement du clos des tilleuls.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Josiane LELIÈVRE



Date d'affichage de la présente délibération
Le 02 juillet 2021